



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-30114 Travaux de voirie à divers endroits de la Ville de Laval, resurfaçage 2

Les soumissions seront reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 12 janvier 2021 dans le hall de l'hôtel de ville au 1, place du Souvenir, Ville de Laval :

- les lundis de 13h30 à 16h30;
- les mardis de 8h30 à 10h30;
- les mercredis de 13h30 à 16h30;
- les jeudis de 8h30 à 10h30.

Veillez noter que nos bureaux seront fermés du 24 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement. Aucune soumission ne pourra être reçue en personne pendant cette période.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h le 12 janvier 2021 en la salle du conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 7 décembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-30141 Travaux de voirie sur le boulevard Lévesque Est, de l'avenue Roger-Lortie à la rue Mirelle et la montée Masson, resurfaçage 7

Les soumissions seront reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 12 janvier 2021 dans le hall de l'hôtel de ville au 1, place du Souvenir, Ville de Laval :

- les lundis de 13h30 à 16h30;
- les mardis de 8h30 à 10h30;
- les mercredis de 13h30 à 16h30;
- les jeudis de 8h30 à 10h30.

Veillez noter que nos bureaux seront fermés du 24 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement. Aucune soumission ne pourra être reçue en personne pendant cette période.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h le 12 janvier 2021 en la salle du conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 7 décembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-30157 Services de nettoyage, de décontamination et de désinfection de véhicules

Les soumissions seront reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 12 janvier 2021 dans le hall de l'hôtel de ville au 1, place du Souvenir, Ville de Laval :

- les lundis de 13h30 à 16h30;
- les mardis de 8h30 à 10h30;
- les mercredis de 13h30 à 16h30;
- les jeudis de 8h30 à 10h30.

Veillez noter que nos bureaux seront fermés du 24 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement. Aucune soumission ne pourra être reçue en personne pendant cette période.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h le 12 janvier 2021 en la salle du conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 7 décembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-30173 Service de location d'autobus scolaire réguliers et adaptés pour camp de jour

Les soumissions seront reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 12 janvier 2021 dans le hall de l'hôtel de ville au 1, place du Souvenir, Ville de Laval :

- les lundis de 13h30 à 16h30;
- les mardis de 8h30 à 10h30;
- les mercredis de 13h30 à 16h30;
- les jeudis de 8h30 à 10h30.

Veillez noter que nos bureaux seront fermés du 24 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement. Aucune soumission ne pourra être reçue en personne pendant cette période.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h le 12 janvier 2021 en la salle du conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 7 décembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



APPEL D'OFFRES

AVIS est par la présente donné qu'on recevra à l'hôtel de ville, des soumissions pour:

No SP-30203 Acquisition de masques de procédure ASTM F2100-04 et de masques de procédure à usage non médical

Les soumissions seront reçues aux journées et heures ci-dessous décrites, et ce, au plus tard à 10 h 30 le mardi 12 janvier 2021 dans le hall de l'hôtel de ville au 1, place du Souvenir, Ville de Laval :

- les lundis de 13h30 à 16h30;
- les mardis de 8h30 à 10h30;
- les mercredis de 13h30 à 16h30;
- les jeudis de 8h30 à 10h30.

Veillez noter que nos bureaux seront fermés du 24 décembre 2020 au 5 janvier 2021 inclusivement. Aucune soumission ne pourra être reçue en personne pendant cette période.

1. Les documents d'appel d'offres sont disponibles sur le Système électronique d'appel d'offres SEAO à l'adresse www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au numéro 514 856-6600 pour la région de Montréal, ou pour l'extérieur au numéro 1-866-669-seao (7326).
2. Seules seront considérées les soumissions présentées sur les documents spécialement préparés à cette fin et qui seront trouvées conformes aux conditions énumérées aux documents d'appel d'offres.
3. Les soumissions devront être remises au Greffier sous pli cacheté, être identifiées clairement sur l'enveloppe extérieure quant au numéro de la soumission et au nom du soumissionnaire et être présentées sur les documents préparés à cette fin.
4. Seules les soumissions reçues dans le délai ci-dessus mentionné seront ouvertes à 11 h le 12 janvier 2021 en la salle du conseil de l'hôtel de ville.

La Ville de Laval se réserve toutefois le privilège de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions et de n'encourir aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires. De plus, la Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par le système électronique sont incomplets ou comportent quelque erreur ou omission que ce soit. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de soumissionner, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

DONNÉ À LAVAL
ce 7 décembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté, à sa séance du 1^{er} décembre 2020, les règlements suivants:

Règlement numéro L-12754 modifiant le Règlement L-12649 établissant un programme de crédits de taxes à la suite de travaux admissibles effectués sur certaines unités d'évaluation situées sur le territoire de la Ville de Laval

Règlement numéro L-12755 modifiant le Règlement L-12650 établissant un programme de revitalisation applicable à certains secteurs industriels de la Ville de Laval

AVIS est de plus donné que lesdits règlements sont présentement en vigueur, qu'ils sont déposés au bureau du Greffier, au 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens et peuvent être consultés à la suite d'une demande par courriel à l'adresse Reglements@laval.ca.

DONNÉ À LAVAL
CE 7 décembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné qu'une demande de dérogation mineure sera présentée pour acceptation à la séance du comité exécutif de la Ville de Laval du mercredi 6 janvier 2021 à 9 heures qui sera tenue par des moyens électroniques;

À cette séance il sera discuté de la demande de dérogation mineure suivante:

- Aménagement d'un stationnement de 31 cases au lieu d'un minimum de 104 cases et augmentation du nombre limité de matériaux de revêtement extérieur à 2 au lieu de 1 sur les façades, soit un revêtement métallique et de la maçonnerie, dans le cadre d'un projet de construction d'un bâtiment commercial situé sur le lot 3 430 041 du cadastre du Québec, soit sur l'autoroute Chomedey (A-13).

Comme le prescrit l'Arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020, la procédure de consultation publique a été remplacée par la procédure de consultation écrite pour la demande de dérogation mineure ci-haut mentionnée. Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos de cette demande de dérogation mineure peut le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'adresse courriel Reglements@laval.ca;

Conformément à l'Arrêté 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020, la séance du comité exécutif sera publicisée dès que possible.

DONNÉ À LAVAL
CE 7 décembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté le règlement suivant:

Règlement numéro L-2001-3742 modifiant le Règlement L-2000 de la Ville de Laval pour un territoire situé en bordure (côté nord) du boulevard Robert-Bourassa, de part et d'autre de la rue Dali

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal:

3 novembre 2020

Entrée en vigueur:

25 novembre 2020

XXXXXXXXXX

AVIS est de plus donné que ledit règlement est présentement en vigueur, qu'il est déposé au bureau du Greffier, au 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens et peut être consulté à la suite d'une demande par courriel à l'adresse Reglements@laval.ca.

DONNÉ À LAVAL
CE 7 décembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que le conseil municipal a adopté le règlement suivant:

Règlement numéro L-12774 modifiant le Règlement L-11860 décrétant l'exécution de travaux municipaux dans le prolongement du boulevard Chomedey et de la rue Joachim-Du Bellay ainsi que sur une partie des lots 4 600 744 et 5 173 195 du cadastre du Québec et décrétant un emprunt de 7 215 000 \$ à cette fin

Approbations requises:

Adoption par le conseil municipal:	3 novembre 2020
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation:	27 novembre 2020

AVIS est de plus donné que ledit règlement est présentement en vigueur, qu'il est déposé au bureau du Greffier, au 1, place du Souvenir, Ville de Laval, à la disposition et pour l'information de tous les citoyens et peut être consulté à la suite d'une demande par courriel à l'adresse Reglements@laval.ca.

DONNÉ À LAVAL
CE 7 décembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que, conformément à l'article 474.2 de la Loi sur les cités et villes, le budget de la Ville de Laval pour l'année 2021 ainsi que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2021, 2022 et 2023 seront présentés au conseil municipal, pour adoption, lors d'une séance extraordinaire qui sera tenue le mardi 15 décembre 2020, à 16 h 30. La Ville de Laval n'étant pas en mesure d'accepter la présence du public en respectant les mesures sanitaires prévues par le Décret 689-2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 25 juin 2020, cette séance se tiendra uniquement en mode virtuel. Toute personne peut visionner cette séance en direct et en différé à l'adresse Internet <https://www.laval.ca/Pages/Fr/A-propos/webdiffusion.aspx>.

DONNÉ À LAVAL
CE 7 décembre 2020

Me Valérie Tremblay, greffière ou
Me Mélanie Gauthier, greffière adjointe